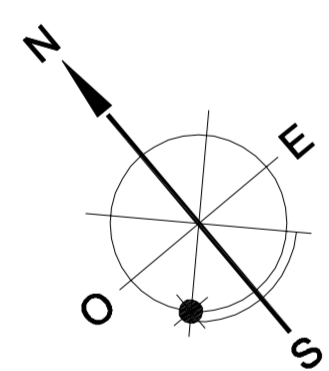


Extrait légende plan historique

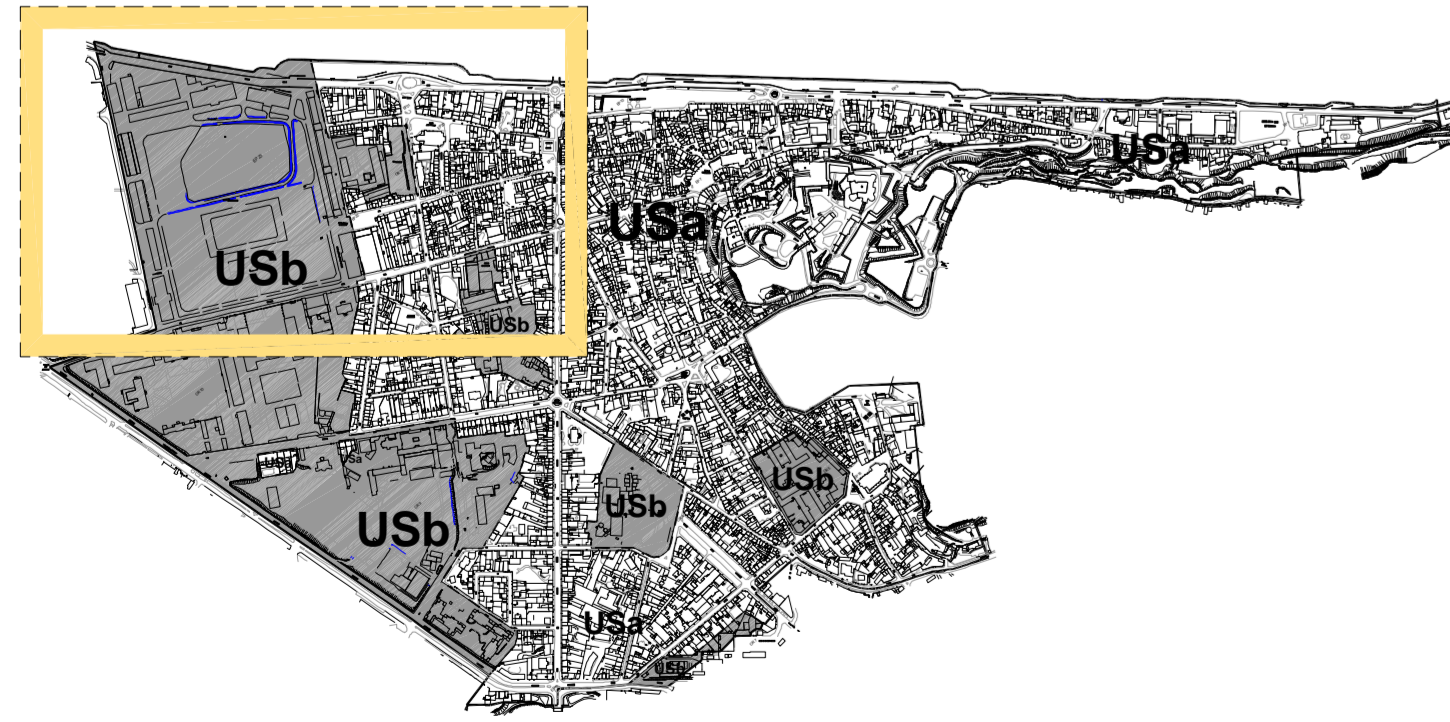
- mur du Blocs fortification X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles : emplacement original - vestige
- Encadre fortifié du X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles : tracé connu (courbe, sans épaisseur)
- Encadre fortifié du X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles : vestiges encore visibles (courbe et tours)



0 10 20 30 40 50 100m

SECTEUR SAUVEGARDE DE SAUMUR

**PLAN DE SAUVEGARDE & DE MISE EN VALEUR**  
(partie Nord Ouest)



LEGENDE

- 1 - Limites du Secteur Sauvegardé
- 2 - Limites de zone réglementaire
- 3 - Secteur d'aménagement
- 4 - Immeuble ou partie d'immeuble protégé par la législation sur les Monuments Historiques
- 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la destination, l'entretien ou l'état sont réservés et dont la modification est soumise à des conditions spéciales
- 6 - Immeuble appartenant à un ensemble urbain à maintenir et à réhabiliter
- 7 - Immeuble pouvant être conservé, remplacé ou aménagé
- 8 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la destination ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées
- 9 - Emprise imposée de construction
- 10 - Mur de clôture à conserver, restaurer ou construire
- 11 - Espace soumis à prescriptions particulières
  - 11a - Espace soumis à dominante minérale : à conserver
  - 11b - Espace soumis à dominante végétale : à conserver
  - 11c - Espace soumis à dominante végétale : à modifier ou à créer
- 12 - Espace traité classé
- 13 - Plantations à réaliser
- 13bis - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver et à créer dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
- 14 - Espace réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- 15 - Tracé de principe de voirie publique
- 16 - Limites imposées d'implantation de construction
- 17 - Modification / Écrêtement
- 18 - Règles architecturales figurant au règlement
- 19 - Marge de recouvrement
- 20 - Passage piéton à conserver ou à créer par servitude de passage public
- 21 - Espace en "tracé" sur le plan
- 22 - Axe de vue
- 23 - Orientation préférentielle des constructions
- 24 - Cave troglodyte

Numéro de repérage des opérations décrites dans le cahier de recommandations & d'intentions architecturales et urbanistiques

Espace public

Opération ponctuelle

Opération ponctuelle

12 - Espace traité classé

13 - Plantations à réaliser

13bis - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver et à créer dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble

14 - Espace réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert

15 - Tracé de principe de voirie publique

16 - Limites imposées d'implantation de construction

17 - Modification / Écrêtement

18 - Règles architecturales figurant au règlement

19 - Marge de recouvrement

20 - Passage piéton à conserver ou à créer par servitude de passage public

21 - Espace en "tracé" sur le plan

22 - Axe de vue

23 - Orientation préférentielle des constructions

24 - Cave troglodyte